

## Braccio, Nadia

---

**De:** Fernand Picard [fernand.picard@gmail.com]  
**Envoyé:** 3 mars 2014 14:14  
**À:** Greffe  
**Cc:** info@cqlpe.ca; ministre@mrnf.gouv.qc.ca  
**Objet:** A verser aux dossiers R 3863-2013 (observations) et R 3854-2013 (phase 2)

Mesdames Louise Pelletier, Louise Rozon et Françoise Gagnon,

Je vous écris pour signifier mon opposition aux compteurs intelligents.

J'ai déjà fait parvenir un avis de non-consentement à Hydro-Québec en date du 9 janvier 2014.

J'ai refusé les deux compteurs émetteurs de radiofréquences et je n'entends pas me les faire imposer. Je dois vous mentionner que je souffre d'insomnie et que ma pression artérielle est instable.

J'ai 88 ans et j'ai toujours eu une grande confiance en cette société d'État que j'ai vu naître avec René Lévesque mais, en fouillant un peu plus et en ayant rencontré des gens informés sur le sujet, je me questionne maintenant sur les intentions d'Hydro-Québec. Cette société voudrait-elle nous tenir dans l'ignorance ?

Ce qui m'inquiète le plus c'est le volet santé. Il m'apparaît essentiel d'obtenir l'avis de spécialistes indépendants pour que nous puissions faire des choix éclairés et rassurants.

Je demande donc à votre Régie d'exiger d'Hydro-Québec une plus grande transparence, un moratoire, une étude d'impact poussée sur les effets sur la santé des nouveaux compteurs et finalement l'abolition des frais punitifs pour ceux qui optent pour l'option de retrait.

Fernand Picard  
St-Donat